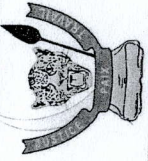


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 026/2023

A la société TELESOL SARL

Après avoir reçu le contrat du marché relatif à la fourniture d'accès internet, conclue avec le Collège des Hautes Etudes de Stratégie et de Défense « CHESD », pour un montant total hors taxe de dollars américains quatre cent quatre-vingt mille (USD 480 000) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant, soit dollars américains trois mille trois cent soixante (USD 3 360).

Fait à Kinshasa, le 07/03/2023.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Pour le Directeur Général ai empêché
Hubert KADIMA ILUNGA
Directeur-Coordonnateur

des Services Rattachés au Directeur Général